Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 3 (1911)

Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement: 3 fr. par an

	SOMMAIRE:				Page	
1.	La revision de la loi fédérale sur les fabriques .				73	6.
	L'interdiction des postes de grève					7.
	Développement capitaliste et industrie nationale					
	Exploitation des travailleurs des tunnels					
5.	Fédération ouvrière suisse				83	

Page Repos du dimanche chez les coiffeurs . L'Assurance contre la grève Faits divers . Notes statistiques .

La revision de la loi fédérale sur les fabriques.

Remarques générales sur les conditions économiques et politiques en Suisse, dans la période de 1870-1880.

Quand il s'agit de savoir comment la classe ouvrière peut obtenir quelques améliorations immédiates, on voit surtout les théoriciens se divi-

ser en deux camps.

« Abandonnez les idées intransigeantes de révolution, soyez sages et attelez-vous à la besogne des réformes, petites mais constantes. Vous serez quittes de recourir aux actes de violence, aux révoltes sanglantes ou à toute autre entreprise trop dangereuse, dont les résultats immédiats sont toujours néfastes pour une partie des travailleurs. Vous n'aurez pas à supporter cette responsabilité écrasante d'avoir augmenté, par votre propagande, le nombre des victimes, d'avoir intensifié les souffrances de ces malheureux qui succombent au pouvoir du capitalisme. »

Tel est en résumé le langage que tiennent

ceux qu'on appelle les réformistes.

« La classe ouvrière n'obtiendra que ce qu'elle est capable d'arracher par la force à la bourgeoisie », répondent les autres.

« Plus on se révoltera ouvertement contre le régime social actuel, plus on aura des chances à être écouté. Ce sera par l'action de révolte, par l'action directe et générale, par une action qui ne s'arrête pas sur des points de détails, qui passe sur les considérations de tactique, d'opportunité, etc., que la classe ouvrière inspirera suffisamment de respect et de crainte à ceux qui gouvernent pour qu'ils consentent au moins à quelques réformes réelles.»

Tel est généralement le raisonnement de ceux qui s'attribuent le titre de syndicalistes révolu-

tionnaires.

Il en est d'autres qui n'admettent pas que la société actuelle soit capable de réformes, qui ne voient qu'un moyen pour changer l'état de choses actuel, c'est de combattre tout ce qui existe, de s'efforcer à détruire ou à dissoudre toutes les institutions, toute association, afin que la société succombe le plus tôt possible par une dissolution générale. — «Hâtez la chute de ce qui existe pour avoir un champ libre sur lequel une société entièrement nouvelle pourrait se réformer», voilà, en somme, le mot d'ordre des anarchistes qui s'occupent encore du mouvement ouvrier.

A première vue, tout cela paraît être en contradiction complète. Pourtant, il suffit d'examiner comment se développe, en réalité, la société pour trouver que dans toutes ces théories ou déclarations il y ait une grande vérité. Et ce qu'il y a de vrai dans l'une, n'est nullement en contradiction avec le grain de vérité que contiennent

les déclarations des autres.

Un aperçu, même sommaire, des conditions économiques et politiques de la Suisse, à l'époque où la plus importante réforme sociale pour la classe ouvrière de notre pays s'est réalisée, peut nous fournir beaucoup de lumière à ce sujet.

Les conditions économiques.

Malgré qu'en 1870 les voies ferrées construites en Suisse atteignirent à peine une longueur de 1400 km, l'influence de cette amélioration des moyens de transport et de circulation sur le développement industriel du pays fut très grande.

Ensuite, il est à remarquer que dans la période de 1870 à 1880 plus de 1100 km de voies ferrées furent construits à nouveau (la plus grande partie revient au chemin de fer du Gothard). En 1880 on compta déjà plus de 2500 km de voies ferrées en Suisse.

Comparée à celles des périodes précédentes, la marche du développement industriel de la Suisse paraissait extraordinaire, à partir de

l'année 1870.